

Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Mais il ne se fait pas en même temps pour tout le monde, les années diffèrent selon les communes :

- pour les communes de moins de 10 000 habitants, il a lieu tous les 5 ans et concerne toute la population ;
- pour les communes de plus de 10 000 habitants, il a lieu tous les ans mais sur un échantillon de 8 % d'adresses qui diffère chaque année.

**Cette année, l'INSEE lance le recensement sur notre commune. Il aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024, période identique pour toutes les communes recensées cette année.**

J'ai nommé 2 agents recenseurs : Sabine CHANTEFORT et Séverine MAURY sous la responsabilité du coordonnateur qui est la secrétaire de mairie, Marie-Pierre NICOULEAU. 2 superviseurs de l'INSEE encadrent ces opérations.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre **l'évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.)

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur chargé de cette opération, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet. Pour les administrés qui le souhaitent la Communauté des Communes va mettre en place des permanences pour vous aider à remplir l'imprimé sur Internet (les dates vous seront données par les agents recenseurs). Vous aurez toujours la possibilité de répondre à l'enquête sur papier.

**Votre participation est essentielle.** Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et de réserver à nos 2 agents recenseurs le meilleur accueil possible.

Le Maire  
Denis MAFFRE